

Article SIA – CORONAVIRUS

Brigitte Esteve-Bellebeau

« Gouverner, comme on dit, c'est prévoir et le politique ne peut s'excuser sur l'imprévu », disait Merleau-Ponty, à quoi il ajoutait : « Or il y a de l'imprévisible, voilà la tragédie ».

La tragédie du gouvernement actuel pourrait être de ne pas avoir prévu **le prédictible. C'est-à-dire ce que l'on peut rationnellement prévoir à partir de données scientifiques précises ; ce que les scientifiques, entre autres les épidémiologistes s'efforcent d'énoncer depuis plusieurs semaines.**

Au lendemain des municipales qui ont été maintenues, nous dit-on, suite au conseil pris auprès des scientifiques (message de la porte-parole du gouvernement sur France inter ce lundi matin) on ne parle que du passage au confinement qui apparaît comme la décision rationnelle et raisonnable à prendre, si l'on veut limiter les effets de l'épidémie de coronavirus, et étaler les prises en charge sanitaires dans l'espace et le temps. Il ne s'agit pas de fake news contrairement à ce qu'annonce toujours la porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye, il suffit pour s'en convaincre, de suivre les décisions prises en Italie comme en Espagne.

En Espagne, deuxième pays le plus touché, après l'Italie, on compte, au moment de l'écriture de cet article, 5700 cas détectés et au moins 183 morts. Le gouvernement espagnol a pris conscience de la gravité de la situation et annoncé des mesures de confinement de la population dès le 14 mars :

-Interdiction de circuler dans les rues, d'aller dîner entre amis ou de se rassembler. L'ensemble des commerces qui ne sont pas de première nécessité seront fermés. Mais le travail est encore autorisé, les déplacements à la pharmacie ou pour se faire soigner sont encore possibles.

En Italie, l'épidémie a atteint des proportions très inquiétantes pour le service de santé. Des décisions de confinement avaient également été prises, qui vont dans le même sens que ce à quoi on assiste aujourd'hui en France : fermeture des commerces à l'exception des commerces alimentaires, pharmaceutiques et des kiosques tabac-presse.

« Ne pas sortir de chez soi devient un ordre absolu, écrit Anne Le Nir depuis Rome dans La Croix, sauf pour ceux qui pourront justifier de leur déplacement en présentant aux forces de l'ordre un formulaire d'auto-certification téléchargeable et, selon les exigences, un certificat médical, ou toute pièce prouvant qu'ils doivent rejoindre leur région ou pays de résidence. Même les promenades à pied et les activités sportives dans un parc sont interdites. »

Repéré en Chine et signalé à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) le 31 décembre 2019, le virus SARS-CoV-2 (qui cause la maladie Covid-19) a depuis infecté des dizaines de milliers de personnes. Le nombre de décès recensés a atteint 3199 en Chine. Les derniers chiffres font état de 166470 cas d'infections dénombrés dans 141 pays. (chiffres donnés par Le Monde du 16 mars.)

Partout désormais dans le monde, les pays s'isolent de plus en plus pour faire face à l'épidémie en évitant les déplacements autant que faire se peut. Les fermetures de frontières se multiplient.

L'épicentre de la maladie se situe en Europe et c'est donc en Europe et notamment en France, que les mesures doivent être les plus drastiques sans attendre la tenue d'un second tour des élections, ce qui serait totalement irresponsable de la part du gouvernement. A situation inédite, mesures inédites : le droit n'a pas prévu un tel scénario ? Il serait sans doute pensable de faire une loi d'exception sanitaire afin de valider les résultats du premier tour - qui s'est déroulé, malgré l'abstention, dans des conditions démocratiquement recevables.

Mais pour l'heure l'urgence est ailleurs. Il faut convaincre et, sinon, contraindre la population à rester chez elle. Comme l'indiquait clairement la tribune des journalistes français en Italie parue dans Libération le 13 mars, la France doit tirer les leçons de l'expérience italienne :

«Journalistes en Italie pour des médias français et francophones, nous couvrons depuis le début la crise épidémique du coronavirus dans la péninsule. Nous avons pu constater la progression fulgurante de la maladie (...) Tous, nous observons en effet un décalage spectaculaire entre la situation à laquelle nous assistons quotidiennement dans la péninsule et le manque de préparation de l'opinion publique française à un scénario, admis par l'énorme majorité des experts scientifiques, de propagation importante, si ce n'est massive, du coronavirus. (...) Hors d'Italie aussi, il n'y a plus de temps à perdre. Nous estimons qu'il est de notre devoir de sensibiliser la population française.»

Et nous devrions pouvoir nous aussi, au sein de l'Education nationale, tirer les leçons d'une telle situation : s'il importe d'assurer la continuité pédagogique avant tout, afin qu'élèves et familles soient rassurés, il est impératif de penser à toutes les familles qui n'ont pas accès à un ordinateur à la maison. Il est tout aussi essentiel de penser aux enseignants qui ont besoin de soutien dans cette période transitoire où le numérique doit devenir un quotidien encore plus présent.

Il convient enfin d'être humbles : les professeur-e-s savent parfois mieux que leurs inspecteur/trice-s où et comment trouver des ressources numériques ; ils ne les ont pas attendus pour se former à la classe virtuelle ou créer des réseaux d'entraide entre pairs. Enfin, rien n'oblige à la réactivité épidermique : il est nécessaire d'apporter aide et soutien aux équipes disciplinaires et éducatives, c'est entendu, et l'on peut faire confiance aux inspecteurs/trices pour être joignables très facilement afin de venir en aide aux plus fragiles comme aux plus récemment intégrés en priorité et dans la perspective d'un travail ajusté avec les chef-fe-s d'établissements. Mais il faut se souvenir des leçons des fables : rien ne sert de courir, il faut partir à point !

Alors, prendre le temps de fournir des informations détaillées et des conseils précis et ciblés à partir d'une recension des besoins paraît sage, au lieu de proposer des solutions qui ne tiennent pas toujours compte du terrain. Enfin, maintenant comme avant, c'est l'esprit de discernement comme de justice sociale qui doit guider notre travail et par conséquent le souci de respecter l'égalité de traitement de tous. Accompagner les familles sans accès au numérique ou dont l'accès est difficile doit donc être notre priorité à nous qui ne sommes pas soignants mais qui devons prendre soin des plus vulnérables dans le système de l'Education Nationale.

Dans cette période inédite de pandémie, le confinement est devenu réalité pour chaque famille et pour la grande majorité des professionnels. Les nouvelles mesures mises en œuvre à compter de mardi 17 Mars midi vont lourdement marquer nos vies. Et il n'est pas impossible que nous découvriions, dans ce temps suspendu, des occasions de nous retrouver à discuter avec nous-même paisiblement ; un rêve impossible à caresser il y a encore peu, dans le cadre de nos métiers toujours

plus chargés en missions diverses. Alors histoire de nous alléger l'esprit, pensons à tous ces élèves qui, face à des connexions inopérantes, devant des tablettes et ou des écrans qui pédalent dans le vide, vont re-découvrir, peut-être, des petits objets rectangulaires qui ne font pas bip,bip et qu'on appelle livres !
